



Réunion de
rentrée

Mardi 25 août
2015

Mairie de VARETZ

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Rentrée 2015/2016

Mairie de VARETZ

service enfance jeunesse 2015- 2016

- 0 accueil des participants
- 0 Mot des Elus
- 0 Tour de Table , présentation du personnel
- 0 Une semaine d'Ecole à Varetz vue par Hugo et Margaux

Présentation des Ecoles

- 0 Rentrée scolaire : mardi 1^{er} septembre 2015
- 0 Académie de Limoges = ZONE A

Ecole Maternelle

PS MME FORTIN

PS/MS MME
CASSAGNE (directrice)

GS MME
CHAUMONT

Ecole Primaire

CP MME VEYRIERAS

CP / CE1 MR MENANT

CE1 MME MAURY ANNE

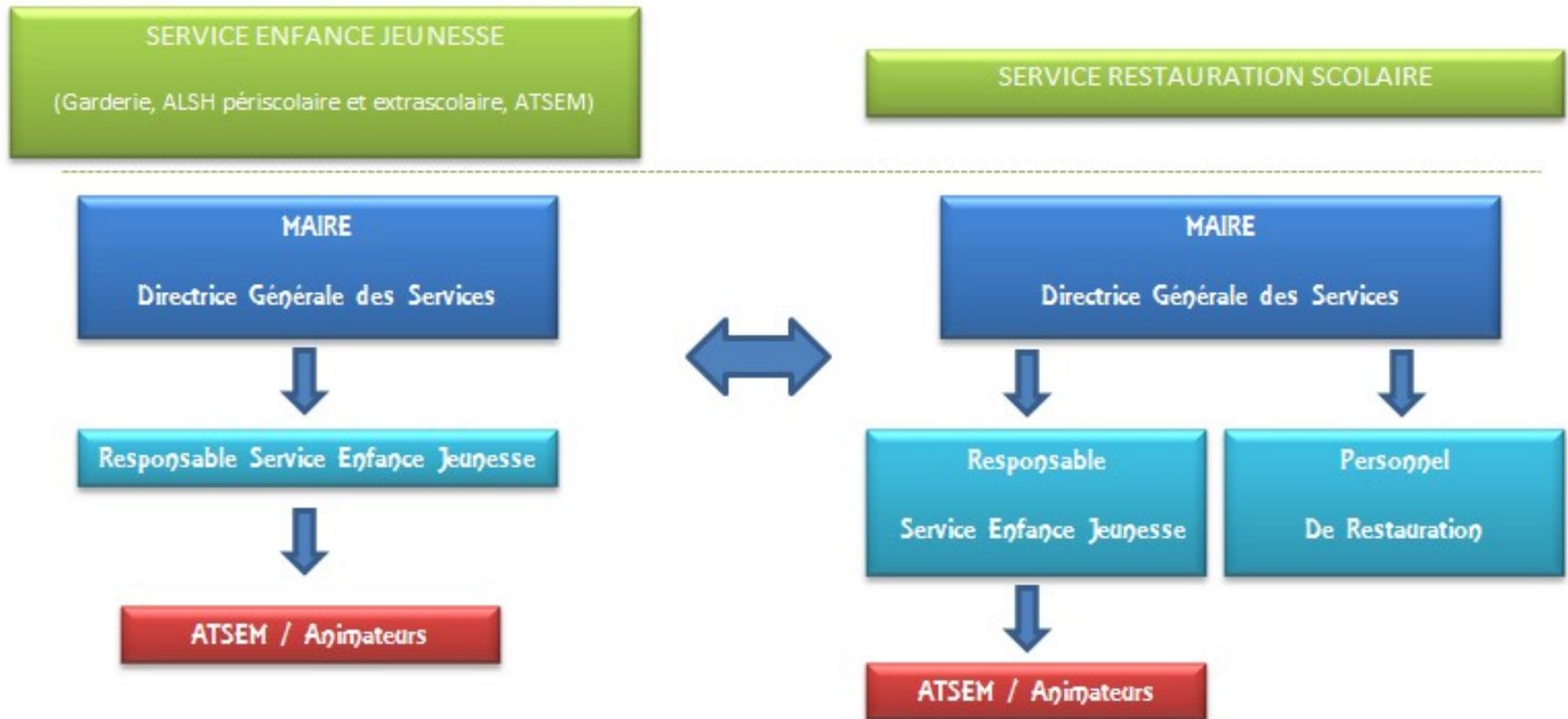
CE2 MR VIRGILI

CE2/CM2 MR MENVIELLE

CM1 MR LAROCHE

CM2 MME CHAUZAT

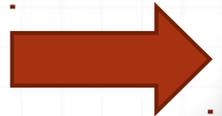
Organigramme SERVICES PERISCOLAIRES



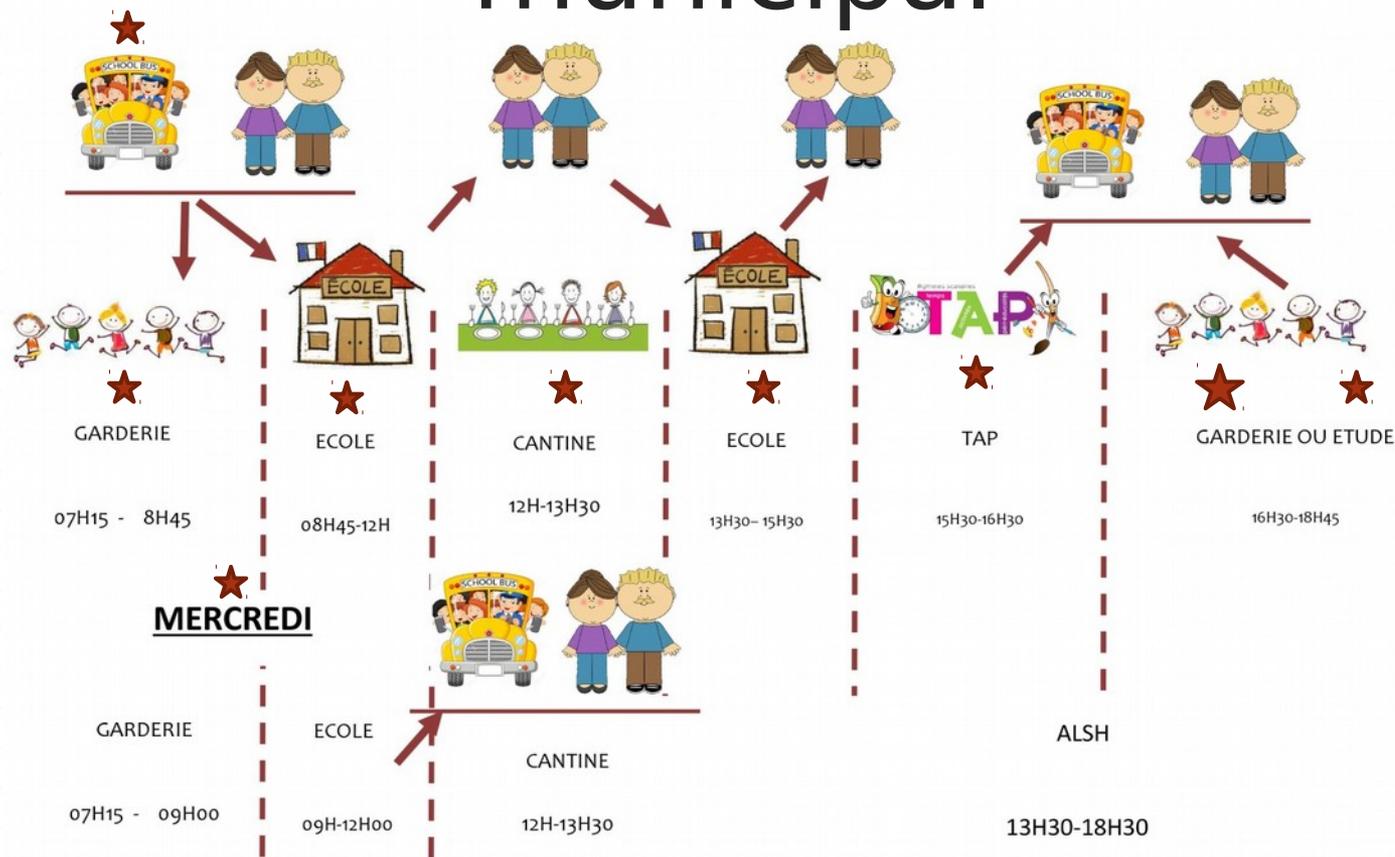
Une semaine d'école à VARETZ



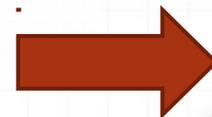
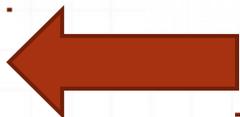
Bonjour , Je m'appelle
HUGO, cette année je
rentre en CP chez les
grands et ma petite sœur,
MARGAUX rentre pour la
1^{ère} fois à l'école
maternelle



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

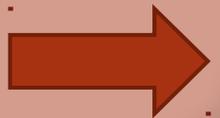


Comment s'inscrire ?



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI





Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 Avant l'école : 07H15-8H45

HUGO

J'arrive avec Margaux à 07h45 à la Garderie. Je reste dans la salle d'accueil avec les grands pendant que maman amène ma petite sœur à l'étage. Je peux utiliser les jouets du Centre mais je dois me conformer **aux règles de la structure**.

A 08h30, ma petite sœur descend avec ses copains et part à la maternelle. A 08h35, après avoir rangé les jouets et être passé aux toilettes c'est mon tour de partir à l'école

PERSONNEL MUNICIPAL

07h15-08h00 : 2 agents présents (1 à l'étage et 1 en bas pour l'accueil et la surveillance)
08h00 : arrivée d'un 3^{ème} agent qui reste en bas et est en charge de jouer avec les enfants
TARIF : 2 tranches horaire 07h15 -08h00 et 08h-8h45

Appel papier et tablette

L'agent en charge des maternelles les amène à l'école
Ensuite, les 2 autres agents partent en décalé après avoir fait ranger le centre et fait passer les enfants aux toilettes.



Ma semaine d'école vue par

Hugo et par le personnel municipal

0 L'école (08h45-12h00 / 13h30-15h30)

HUGO

A 08h45, nous rentrons en classe. Margaux va à l'école maternelle et moi à l'école primaire.

Margaux se retrouve avec une maîtresse et une ATSEM qui reste tout le temps avec la classe.

Nous avons école jusqu'à 12h et nous reprenons à 13h30 pour finir à 15h30.

Margaux est encore petite donc elle va à la sieste à 13h15.

Le mercredi nous avons école de 09h à 12h

PERSONNEL MUNICIPAL

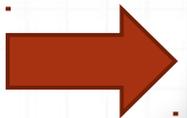
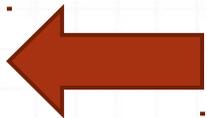
Les ATSEM sont désignées pour une classe pour l'année scolaire.

Elles sont chargées de l'assistance au personnel enseignant, pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants.

Elles doivent également préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants.

Les ATSEM de PS et MS sont présentes sur tous les temps d'école des enfants.

L'ATSEM de GS bénéficie d'une pause de 11h15 à 12h00 et de 13h30 à 14h15. (sauf le mercredi)



Ma semaine d'école vue par

Hugo et par le personnel municipal

0 Le temps méridien / La cantine (12h-13h30)

HUGO

A 12h, il est l'heure de manger. Margaux est pris en charge par sa référente qui la fait passer aux toilettes et laver les mains puis ensuite elle part à la cantine.

Quant à moi, j'ai le droit à 10 minutes de récré surveillée par mes animateurs. A 12h10, je passe aux toilettes et rentre au réfectoire dans le calme et rangé avec ma classe.

Nous avons de la chance, les repas sont préparés et cuisinés sur place par le personnel de restauration.

A 13 HEURES maximum on sort dans la cours de récréation, Margaux peut « s'amuser » jusqu'à 13h15 avant d'aller à la sieste et moi jusqu'à 13h30

PERSONNEL MUNICIPAL

MATERNELLE : un référent par section (PS, MS, GS) et une aide. Prise en charge des enfants et service du repas.

PRIMAIRE: 3 agents pris en charge des enfants et service du repas.

Placement à chaque table se fait par un animateur de la manière la plus fluide possible

Noter l'heure d'arrivée et l'heure de repas sur le cahier.

Le cahier sert à noter tous les incidents pouvant être rencontrés,

A LA CANTINE

Les agents sont en surveillance active des cours de récréation, placés aux points stratégiques.

Ils soignent les « bobos », règlent les conflits et sont garants du passage de la bonne information aux instituteurs. Des feuilles de transmissions sont disponibles à la maternelle.

Le relais est pris par les instituteurs à 13h20



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 Les Temps d'Activités Périscolaires (15h25-

HUGO

A 15h25, l'animatrice référente de ma classe vient nous chercher dans notre salle, faire l'appel et nous permet d'avoir 10 minutes de récréation.

A 15h35, au signal (coup de sifflet), nous nous rangeons dans la cour sur un emplacement spécifique. Nous partons ensuite en activité selon le programme défini en amont.

Pour Margaux, elle est prise en charge à 15h30 par l'ATSEM référente et part en activité.

Les TAP se déroulent à l'école mais aussi la médiathèque (chasse au trésor, lecture...), à l'Espace Colette (projection films/documentaires), au Gymnase et à l'ALSH.

PERSONNEL MUNICIPAL

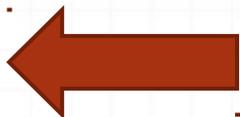
PRIMAIRE: un référent par classe. Veiller à respecter les quotas d'encadrement (1 pour 18 enfants) et la sécurité des enfants. PAS D'ACTIVISME prendre le temps de bien faire. Respecter les horaires, et se présenter aux parents dès le 1^{ère} jour de classe

MATERNELLE: un référent par classe. Veiller à respecter les quotas d'encadrement (1 pour 14 enfants, aide animatrice en complément) et la sécurité des enfants.

PAS D'ACTIVISME prendre le temps de bien faire. Respecter les horaires, et se présenter aux parents dès le 1^{er} jour de classe.

Gilet jaune obligatoire.

Une récréation peut être faite après l'activité (problème d'agencement des lieux)



Ma semaine d'école vue par

Hugo et par le personnel municipal

0 La Garderie du soir (16h30-18h45)

HUGO

A 16h30, Selon les jours Margaux et moi on est récupérés par maman, mais si maman finit le travail plus tard elle nous inscrit en garderie.

On part à 16h45 de nos écoles respectives pour aller à l'accueil de loisirs où un goûter nous a été préparé. Selon le temps, nous jouons dehors sinon nous faisons des activités calmes au Centre. Quand il y a trop de monde, Margaux et ses copains vont à l'étage.

Maman vient nous chercher à 18h00 et nous pouvons rentrer à la maison

PERSONNEL MUNICIPAL

16h30-16h45 transition avec les TAP

16h45 nous vérifions les enfants inscrits en garderie et nous partons vers le centre de loisirs;

A l'arrivée au Centre, un **pointage tablette et papier** est effectué. A partir du moment où le goûter est distribué à l'enfant, il doit être pointé.

TARIF: 2 tranches horaires sont distinguées 16h30-17h30 et 17h30-18h45.

Si il y a plus de 10 enfants maternelles, nous les montons à l'étage. La capacité d'accueil de l'ALSH est de 50 enfants (vigilance)

Les mêmes règles sont appliquées sur la garderie du matin et du soir.



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 L'étude du 16h45 à 18h00

HUGO

De temps en temps, maman m'inscrit à l'étude afin que je puisse faire mes devoirs dans le calme.

Cette étude se passe au réfectoire.

PERSONNEL MUNICIPAL

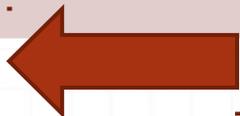
16h30-16h45 transition avec les TAP

16h45, Les enfants inscrits en étude sont pris en charge par une animatrice (1 pour 16) ou deux selon le cas.

Même tranche horaire que la garderie

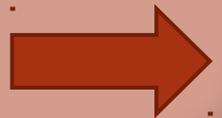
18h00 les enfants qui restent encore en étude sont basculés vers le centre de loisirs.

L'étude surveillée est comme son nom l'indique une surveillance et non une aide aux devoirs.
L'animatrice est vigilante au bon déroulement de l'étude afin que les enfants puissent travailler dans les meilleures conditions.



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 Et comment ça marche le mercredi ????



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 Le mercredi ????????

HUGO

Le mercredi matin, Papa nous emmène à la garderie comme d'habitude, nous ça nous change pas grand-chose sauf que l'école commence à 09h00 au lieu de 08h45.

Ensuite nous partons à l'école jusqu'à 12h.

Nous sommes inscrits pour la cantine et l'accueil de loisirs l'après midi.

Pour les copains qui ne vont pas à la cantine une garderie gratuite est prévue jusqu'à 12h30.

Après le repas, Margaux va à la sieste jusqu'à 15h30 puis bénéficie d'une activité . Le goûter est pris à 16h30.

Moi je fais un temps calme jusqu'à 14h, ensuite je fais d'éventuelles activités avec les copains de mon âge

PERSONNEL MUNICIPAL

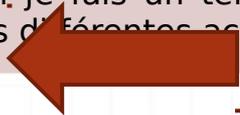
12 h pris en charge des enfants.

Maternelles: 2 animatrices en charge d'amener les enfants inscrits à la cantine
1 animatrice en charge de la garderie

Primaires: une animatrice en charge du pointage et de la garderie. Les enfants inscrits à la cantine, partent manger à 12h10

Le service est effectué jusqu'à 13h, les enfants inscrits sont basculés au Centre. Les autres bénéficient d'une garderie gratuite jusqu'à 13h30.

NB: à chaque dépassement d'horaire les enfants sont automatiquement basculés sur les services périscolaires correspondants.



Ma semaine d'école vue par Hugo et par le personnel municipal

0 LE BUS

HUGO

Margaux et moi nous ne sommes pas inscrits au bus, mais nous avons des copains qui le sont.

Le matin, selon le tour de bus (2 tours) ils nous rejoignent soit à la garderie (08h) soit à l'école

Le soir, le 1^{er} tour est pris en charge à 16h45 et les autres copains prennent le bus à 17h30, le chauffeur vient les chercher directement au Centre de Loisirs.

Le mercredi, il n'y a qu'une tournée de car à 12h.

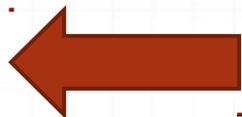
PERSONNEL MUNICIPAL

Jusqu'à présent 2 circuits de bus étaient programmés.

Le matin, les enfants sont seuls dans le bus avec le chauffeur, une animatrice vient les prendre en charge à leur sortie vers le centre de loisirs

L'après midi, une animatrice est en charge de réunir les enfants du 1^{er} tour et de les accompagner dans le bus. Elle vient ensuite chercher les enfants du 2^{ème} tour au Centre de loisirs.

Pour le mercredi, elle les accompagne également le midi.



Bonne rentrée à tous !!!!



inscriptions



1	CM2 CHAUZAT		DATE																			
	nom	prénom	LUNDI					MARDI				MERCREDI			JEUDI				VENDREDI			
CANTINE			TAP	AFC	GARDERIE	CAR	CANTINE	TAP	GARDERIE	CAR	CANTINE	ALSH	CAR	CANTINE	TAP	GARDERIE	CAR	CANTINE	TAP	GARDERIE	CAR	
2																						
3																						
4	1	AMARAL Enzo																				
5	2	ARRACH Basma																				
6	3	BARBIER Nathan																				
7	4	BOUDIER Raphaël																				
8	5	CHASTAING Marceau																				
9	6	CLARISSE Benoît																				
10	7	CROUZET Mathis																				
11	8	DA SILVA Chloé																				
12	9	DELCHIER Manon																				
13	10	DUCASTELLE Mathilde																				
14	11	FRAU Gianni																				
15	12	GUILLAUME Axel																				
16	13	JOLY Kilian																				
17	14	LACHAUD Enzo																				
18	15	LANGLADE Clara																				
19	16	MAHRACHE-DENYSIACK Morgan																				
20	17	MALITHE Paul																				
21	18	MASSIAS Emma																				
22	19	MOURA Maelle																				
23	20	NADAL Léa																				
24	21	RUPAGE Baptiste																				
25	22	SANTOS Antony																				
26	23	SOLER Marine																				
27	24	SOUSA BORGES Emma																				
28	25	TEMSOURY Bazil																				
29	26	VALENTE Mary																				
30																						

Un dossier complet doit être rempli au début de chaque année scolaire

Les inscriptions sont journalières pour tous les services périscolaires. Nous avons une feuille d'appel hebdomadaire affichée à chaque classe.

Pour les maternelles et les CP, un prévisionnel hebdomadaire est distribué afin que les parents puissent inscrire les enfants en amont. A partir de CP/CE1, l'appel est fait par l'instituteur tous les matins pour la journée.



Commune
VARETZ

DOSSIER INSCRIPTION JEUNESSE - MAIRIE VARETZ

Tel : 05.55.85.06.19 Mail : mairie@varetz.com

Site : <http://www.varetz.com>

Cocher la présence de votre enfant

Restauration Garderie Etude Activités Périscolaires Accueil de Loirns (ALSH)

Nom :	Prénom :	Date et lieu de naissance :	Classe :
Sexe <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F Nationalité :	Adresse :		

PÈRE			
Nom :	Prénom :	Mail :	
Adresse :			
Tel domicile :	Tel portable :	Tel travail :	
Profession :		Employeur :	
Régime : <input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Régimes Spéciaux N° Allocataire :			Bons CAF <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

MÈRE			
Nom :	Prénom :	Mail :	
Adresse :			
Tel domicile :	Tel portable :	Tel travail :	
Profession :		Employeur :	
Régime : <input type="checkbox"/> Général <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Régimes Spéciaux N° Allocataire :			Bons CAF <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Situation Familiale (parents séparés, divorcés...)

Dans le cadre d'une garde alternée, souhaitez-vous une double facturation? Oui Non

Si oui, précisez l'alternance de la garde :

Personnes habilitées à récupérer l'enfant			
Nom :	Prénom :	Tel :	Qualité :
Nom :	Prénom :	Tel :	Qualité :
Nom :	Prénom :	Tel :	Qualité :
Nom :	Prénom :	Tel :	Qualité :
Nom :	Prénom :	Tel :	Qualité :
Consignes :			

Je soussigné(e) [père, mère, tuteur légal de l'enfant]
 • Autorise les responsables de surveillance à prendre toutes les mesures d'urgence que nécessiterait l'état de mon enfant : soins à l'hôpital ou clinique
 • Souhaite de préférence que mon enfant soit hospitalisé : à la clinique / à l'hôpital
 Et autorise l'hôpital ou la clinique à faire une amputation si nécessaire
 • Autorise mon enfant à être filmé ou photographié lors des activités (si vous ne le souhaitez pas, merci de nous le préciser par courrier libre)

Ce présent document vaut acceptation de l'ensemble des règlements intérieurs en vigueur	SIGNATURE	
------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------	--

PIECES A FOURNIR (obligatoires pour la prise en compte de l'inscription)

- Fiche sanitaire (ou verso)
- Copie complète du Carnet de Vaccinations
- Les avis d'impositions N - 2 (uniquement pour l'ALSH)
- Assurance complémentaire de l'année scolaire en cours (Responsabilité Civile et Invalidité Accidents)



Mairie de Varetz - Avenue du 11 Novembre - 59240 VARETZ

Tel : 05.55.85.06.19 - Fax : 05.55.84.27.62 - Mail : mairie@varetz.com - Site : <http://www.varetz.com>



Feuille hebdomadaire d'inscription

1	juin-15					
2	NOM					
3	PRENOM					
4	CLASSE					
5		lundi 15	mardi 16	mercredi 17	jeudi 18	vendredi 19
6	CANTINE					
7	TAP(15h30-16h30)					
8	GARDERIE SOIR					
9	APC					
10	CAR					
11	centre de Loisirs					

